

MM.TT.CC.FF.

La GLNF, dans sa circulaire datée du 6 décembre 2011 et signé par le Secrétaire du Grand Conseil, écrit aux loges pratiquant les grades symboliques du REAA ceci :

*-1/ Les Rituels REAA dits « 1802 » sont désormais libres de pratique et les Loges qui souhaiteraient revenir à ce Rituel pourront le faire sans contrainte aucune. **Rappelons que le 1802 est le rituel historique spécifique de la GLNF en ce qui concerne le REAA. La Loge aura l'obligation d'en informer sa Province.***

Avant d'apporter nous-mêmes quelques précisions historiques venant démonter les mensonges ci-dessus déguisée du voile de la pseudo-histoire, il apparaît que cette décision est avant tout liée à la crise de gouvernance de la GLNF ; nous le démontrerons après un véritable rappel historique à propos des rituels dits « 1802 ». Cependant, précisons d'emblée que personne n'est dupe d'une GLNF qui se piquerait soudainement d'histoire maçonnique et « d'authenticité » rituelique, alors qu'il s'agit, vous l'aurait déjà compris, d'une manœuvre pour s'éloigner encore plus d'un Suprême Conseil pour la France pointé du doigt comme un pratique bouc émissaire par nôtre Léo Taxil contemporain, le bien nommé mauvais compagnon monsieur Stifani - nous vouvoyons le monsieur car nous ne tutoyons que nos amis et nos frères.

La GLNF, avant de devenir le « club service contre-initiatique » de monsieur Stifani et de ses sbires, visait à imposer à ses loges la pratique des Rites dans leurs rituels les plus anciens, bien entendu dépoussiérés et sans nier les acquis jugés intéressants et positifs issus de la pratique de ces mêmes rituels. Et il faut bien avouer que non seulement la démarche fut louable, mais que nos rituels furent bien élaborés. Si justement les rituels dit « 1802 » furent en masse rejetés par les pratiquants du REAA – même si certaines loges l'ont adopté et nous n'avons rien à dire sur leur choix – c'est parce que ces rituels symboliques n'entrent pas dans les exigences formulées par la GLNF et, affirmons-le, sont étrangers à l'histoire même des grades symboliques du REAA. Explications :

### **A propos des rituels dits « 1802 »**

Pour commencer, le fait de nommer ces rituels « **1802** », datant ainsi leur origine, pose problème.

Le Rite en 33 grades (nommé pour la première fois Rite Ecossais Ancien & Accepté en 1804 lors du Concordat ) fut fondé à Charleston (Etats-Unis, Caroline du Sud) en **1801**. Le REAA était à cette époque et reste pour beaucoup de pays, uniquement un système de hauts-grades.

Les degrés symboliques du REAA, quant à eux, naquirent en France en **1804**, au sein de la loge La Triple Unité Ecossaise à l'Orient de Paris, atelier fondé par des émigrants français des Amériques et travaillant sous les auspices de l'éphémère Grande Loge Générale Ecossaise. Cette obédience, qui n'exista qu'une année, réunissait tous les écossais qui, voulant pratiquer leur propre système de hauts grades, s'étaient élevés contre le système du Grand Orient de France. La Grande Loge Générale Ecossaise réunissait donc le REAA, le Rite Ecossais Philosophique, le Rite Ecossais de Marseille, d'Avignon, etc.

Il est donc probable que les rituels symboliques de 1804 n'étaient pas propres au seul REAA. Cependant, ces rituels symboliques seront publiés en **1819/1820** sous le titre *Le Guide des Maçons Ecossais* et serviront, en **1829**, de matière première aux premiers rituels officiels du Suprême Conseil de France (réorganisé en 1821). C'est d'ailleurs ces derniers rituels qui seront choisis comme « base » des rituels dits « Cerbu » en **1973**.

*Comme vous pouvez le constater, les premiers rituels symboliques du REAA datent de **1804** et dater de **1802** des rituels symboliques du rite est soit une erreur soit un acte malhonnête !*

Ces rituels sont, pour ainsi dire, l'œuvre d'un seul homme, membre de la GLNF, *Yves Tristournel*. Celui-ci acheta en **1982**, un « ancien » rituel de réception au grade d'apprenti. Avec l'aide d'un frère Compagnon du Devoir, Y. Tristournel inventa un rituel de passage de compagnon et un autre d'élévation à la maîtrise.

Une fois leur œuvre achevée, en **1989** ou **1990**, ils rendirent visite au frère Jean Murat dans la Province du Val-de-Loire, dans le but de créer une loge travaillant au rite de leur invention et de recruter de futurs membres dans le Compagnonnage (Tours étant une ville importante du Devoir). Yves Tristournel demanda l'avis de Compagnons du Devoir de la Province membres de la GLNF qui, à sa grande surprise, s'élevèrent violemment contre cette initiative ! Le malheureux bricoleur se replia donc sur Paris.

Jean Murat, dont je tiens les informations précédentes (communication datée du 6 mai 2010), prétend qu'en inventant ce rite, Yves Tristournel désirait, en le diffusant, se venger du Suprême Conseil pour la France qui avait déçu ses ambitions.

Pour résumer, les rituels symboliques dits de « 1802 », se caractérisent par :

- Une fausse datation, comme exposé ci-dessus.
- Une introduction d'éléments propres au Compagnonnage du Devoir, chose absurde du fait que c'est la Franc-maçonnerie qui influença les rituels du Compagnonnage au XIXème siècle et non l'inverse.
- Une supposée volonté de saper l'autorité spirituelle du Suprême Conseil pour la France en diffusant des rituels non examinés et validés par des membres de la Juridiction.

#### **A propos des rituels « Cerbu »/ « Hiram »**

Après l'arrivée des grades symboliques du REAA à la GLNF en **1965**, les frères du Rite, tous membres du Suprême Conseil pour la France, se mirent à l'ouvrage afin, comme demandé par l'obédience, d'élaborer des rituels symboliques au plus proche des origines du Rite. Ainsi, la loge Hiram, loge d'instruction du REAA de la GLNF édita en **1973** de nouveaux rituels symboliques encore en vigueur au sein des loges de l'obédience (rituels communément appelés « Cerbu »).

Désirant retourner aux rituels les plus anciens du Rite, les frères de la commission firent le choix de prendre comme référence les rituels datés de **1829**, premiers rituels « officiels » du Suprême Conseil de France réorganisé en **1821**. Ainsi, le Suprême Conseil pour la France, porteur des degrés symboliques du Rite à la GLNF, entendait peut-être non seulement obéir à la demande d'authenticité des rituels symboliques utilisés à la GLNF, mais aussi « abandonner » la Grande Loge de France en prenant comme référence des rituels datant d'avant **1894**, date de la création de cette dernière.

Citons la lettre circulaire de janvier 1973, accompagnant la remise en forme de 2003 des rituels symboliques officiels du REAA :

*Il fallait tout reprendre pour éviter les erreurs et les écueils auxquels cédèrent trop souvent dans le passé les Frères les mieux intentionnés dans le désir d'innover et de moderniser à tout prix. Pour y parvenir, il fallut passer au crible tous les rituels existants et procéder par comparaison. Un seul a été retenu comme élément de base, celui de **1829**, le plus ancien rituel officiel du Suprême Conseil de France.*

Les rituels de **1973**, dits « Cerbu », ont donc comme principale référence le recueil des rituels des trois premiers degrés daté de **1829** (cf. manuscrit BN, FM 496 & *Origines et évolution des rituels des trois premiers degrés du Rite Ecossais Ancien et Accepté*, n°39-40, p. 297 à 476). En **2004**, ces rituels subirent des modifications mineures : les instructions furent allégées et, innovation inédite dans les degrés symboliques du REAA, les tableaux de loge doivent être tracés. Ces rituels sont connus sous l'appellation « Hiram », nom de la loge d'instruction du Rite à la GLNF.

En conclusion, lorsque dans la circulaire nous lisons : « Rappelons que le 1802 est le rituel historique spécifique de la GLNF en ce qui concerne le REAA. », nous ne pouvons que rire de l'ignorance la plus crasse affichée ici et porter la mine la plus attristée et inquiète, quand on comprend que les manœuvres de monsieur Stifani & Co. visent à gommer toute trace du Suprême Conseil pour la France à la GLNF, en encourageant les loges à ne plus utiliser des rituels élaborés par des hommes qui furent des membres éminents de ce Suprême Conseil, lui-même accusé de comploter contre l'obéissance, parfait bouc émissaire de la crise : la GLNF invite maintenant les loges à pratiquer des rituels datant de la **fin des années 1980**, un bricolage sans lien réel avec le REAA !

*Lorsque l'on agit ainsi Monsieur Stifani, parjure et mauvais compagnon sous lequel les blessures d'Hiram s'ouvrent et expulsent son sang poisseux et collant à la mémoire que vous laisserez, c'est l'histoire maçonnique que l'on insulte, c'est le REAA que l'on foule, c'est la mémoire même des francs-maçons qui participèrent à la grandeur aujourd'hui pourrissante de la GLNF que l'on conchie. Dormez bien au chaud dans votre grotte monsieur Stifani, dormez bien et ne prêtez guère attention au chien qui guide les ombres. Bonne nuit...*

Fraternellement

Jérôme de Sousa

### **Bibliographie**

- BASTARD Laurent, *Les sources méconnues du Compagnonnage français au XIXe siècle. III.- La « maçonnisation » des Réceptions*, p. 99, dans Renaissance Traditionnelle, n°150, Clichy, 2004.
- Collectif, *Origines et évolution des rituels des trois premiers degrés du Rite Ecossais Ancien et Accepté*, n°39-40, Suprême Conseil de France, Paris, 1999.
- DE SOUSA PINTO Jérôme, *Une loge au cœur du schisme du Suprême Conseil de France, « Les Persévérants Ecossais » à l'Orient de Tours*, p. 48, dans Renaissance Traditionnelle, n°157-158, Clichy, 2010.
- MOLLIER Pierre, p. 220, dans *Renaissance Traditionnelle*, n°138-139-140, Clichy, 2004.
- NOËL Pierre, *Guide des Maçons Ecossais*, A Edimbourg 582, A l'Orient, 2006.
- SIMON Jacques, *R.E.A.A., Rituel des trois premiers degrés selon les anciens cahiers 5829*, La Hutte, Bonneuil-en-Valois, 2010.